



BSV JEVI

n° 5 – 23 septembre 2019



SOMMAIRE

Conditions climatiques

Platane

Pin

Chêne

Autres végétaux d'ornement

Palmier

Prévision météo

Liens utiles

ANIMATEUR FILIERE :

FREDON Corse

Rédacteur : Catherine

GIGLEUX



Structures partenaires :

Ville d'Ajaccio, Fredon Corse

Aloes SA, Lycée Agricole

Borgo, observateurs

particuliers

Directeur de publication :

Jean François SAMARCELLI

Président de la Chambre

d'Agriculture de Corse

15 Avenue Jean Zuccarelli

20200 BASTIA

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

[https://corse.chambres-](https://corse.chambres-agriculture.fr)

[agriculture.fr](https://corse.chambres-agriculture.fr)

Crédit photo :

FREDON CORSE



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Agence française pour la biodiversité et par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan ECOPHYTO

A retenir

Platane : début de migration des tigres sous les écorces

Bombyx disparate : les pontes sont terminées

Pin : vol important pour la processionnaire du pin et premiers nids

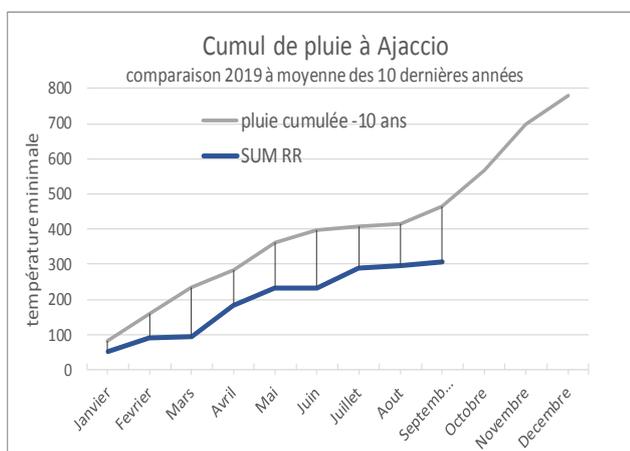
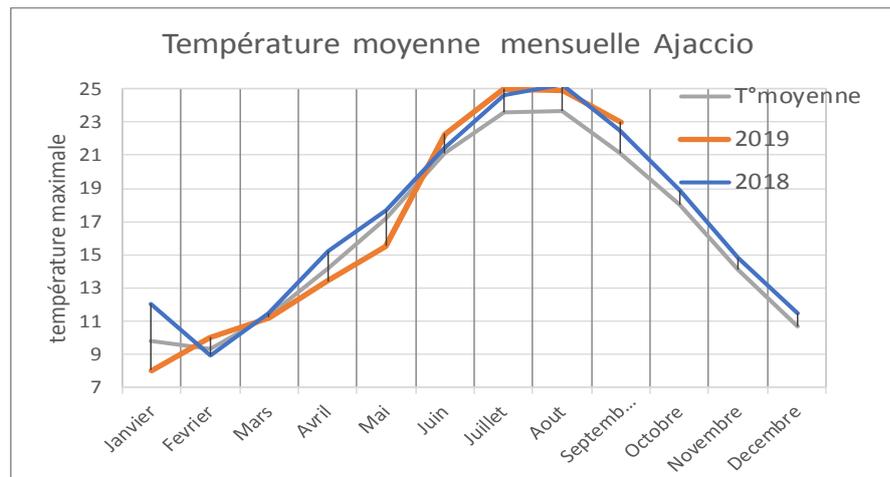
Pyrale du buis : le troisième vol est en cours

Aloe arborescens : présence accrue du thrips et dégâts très visibles

Charançon rouge du palmier : *Strelitzia reginae* hôte confirmé du CRP en Corse

CONDITIONS CLIMATIQUES

Tout comme en 2018, la température des mois de juin à septembre est plus élevée de plus d'un degré (+1.4°C en juillet) par rapport aux 10 dernières années.



La pluviométrie cumulée maintient son retard avec un déficit de **159 mm sur 9 mois** soit seulement deux tiers du total des précipitations habituelles.

Le déficit porte sur les précipitations de l'hiver et du printemps.

Ces éléments climatiques peuvent être sources de stress pour les arbres, entre une forte demande climatique et une eau disponible en surface plus rare.

PLATANE

- Tigre du platane – *Corythucha ciliata*

Biologie : Le tigre du platane est installé sur la majorité des alignements d'arbres, en plaine comme en altitude. Les adultes hivernent sous les rhytidomes.

Observations : Sur les feuilles, on rencontre encore les adultes et deux stades larvaires.



Photo 1 : Présence de deux stades de larves et des adultes du tigre – et adultes sous l'écorce Ajaccio, 11 sept 2019

La migration des adultes sous les écorces a commencé.

Evaluation du risque : Le risque en termes de gêne pour l'entourage est faible à présent.

Gestion du risque : Il faut attendre pour positionner les applications à base de produits de biocontrôle sur les troncs pour nettoyer les formes hivernantes.

PIN

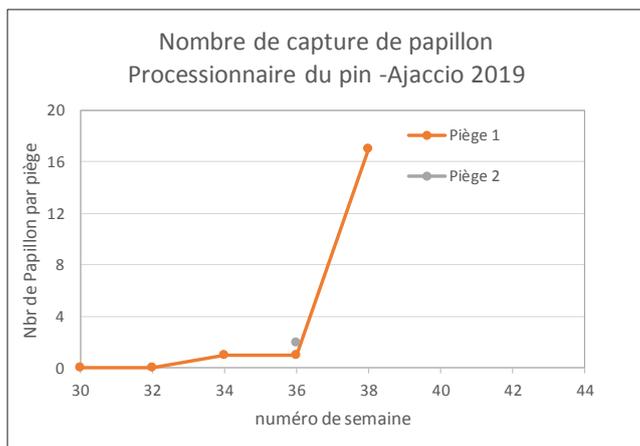
- Chenille Processionnaire du pin – *Thaumetopoea pytiocampa*

Biologie : Après la procession des chenilles en fin de printemps, les chenilles ont rejoint un endroit suffisamment chaud pour s'enfouir à quelques centimètres de profondeurs. Après avoir tissé un cocon, elles se chrysalident. Les papillons émergent au cours de l'été. Ces chrysalides peuvent aussi avoir un repos prolongé d'un an. Les papillons ont une activité nocturne. Les œufs sont déposés entre juillet et septembre. Les femelles choisissent les arbres qui se détachent sur un fond clair, les pins abritant les nids sont donc en lisère ou en arbre isolé.



Photo 2 : papillon de la processionnaire du pin

Observations : Les premiers papillons ont été capturés après le **15 août à Ajaccio**. Début septembre, le vol est important. Dès mi-septembre, les **premiers nids** de chenilles sont visibles en haut des pins.



Evaluation du risque : Le risque est faible actuellement compte tenu du cycle de ce papillon. Seul le stade chenille cause des dégâts et présente des risques d'allergie pour la population. A noter que le risque n'est possible qu'en présence de pins ou de cèdre dans un environnement proche.

Gestion du risque : A ce stade, la seule possibilité de contrôle de ce ravageur du pin consiste en du piégeage des papillons adultes pour identifier le risque et prévoir une lutte adaptée au moment opportun. Les jeunes chenilles sont sensibles au produit de biocontrôle utilisable sur ce stade (cf liste des produits de biocontrôle). Dès la fin de formation des nids, ils peuvent être détruits ponctuellement.

CHENE

- **Bombyx disparate – *Lymantria dispar***

Biologie : Après avoir consommé les feuilles pendant 2 à 3 mois, les chenilles sont passées par 5 stades larvaires pour assurer leur diapause fin juin. La nymphose ne dure que 15 jours puis les premiers papillons apparaissent. La femelle, papillon de couleur blanche, pond sur les troncs, en général sur chênes, entre 100 et 800 œufs regroupés en amas spongieux de couleur jaune pâle.

Observation : Le vol et la ponte des femelles du bombyx sont terminés, ce papillon n'effectue qu'un cycle par saison. Seuls les amas d'œufs sont visibles sur les troncs.



Photo 3 : Ponte du bombyx disparate sur tronc

Evaluation du risque : Le risque d'une gêne et de dégâts pour le bombyx est nul pour la fin d'année. Mais ces pontes seront bien présentes pour la saison 2020, de façon plus ou moins menaçante selon le niveau de prédation sur les plaques d'œufs déposées sur les troncs.

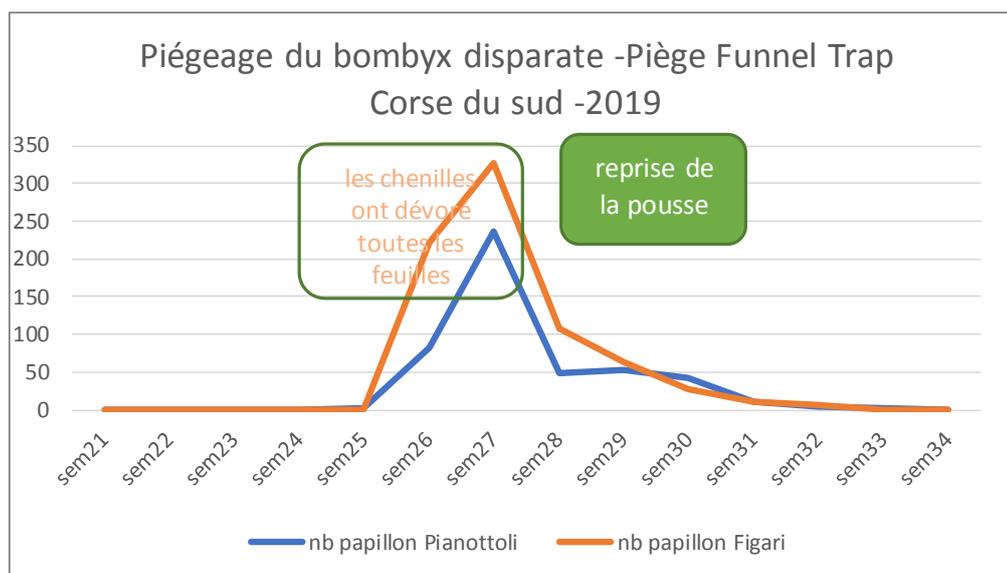


Figure 1 : Courbe de capture des Bombyx en Corse sur 2 sites en 2019

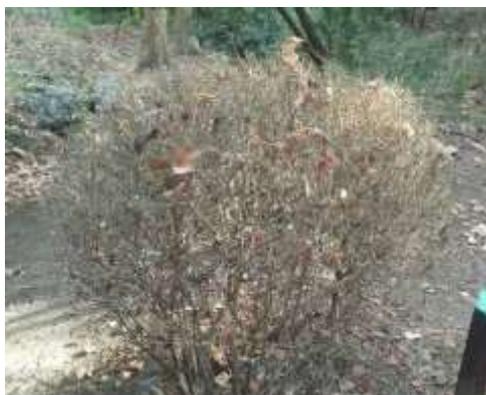
Gestion du risque : Les oiseaux sont actuellement les principaux prédateurs efficaces.

AUTRES VÉGÉTAUX D'ORNEMENT

- **Pyrale du buis - *Cydalima perspectalis***

La pyrale du buis est un papillon nocturne qui fait de graves dégâts sur les buis en pépinière, en espace vert comme en forêt.

Biologie : Dans son aire d'origine, la pyrale du buis fait 2 à 3 générations par an, allant jusqu'à 5 générations par an. L'entrée en hibernation se fait au stade cocon avec un stade larvaire variant de L2 à L5. Il débute à partir du mois d'octobre pour tout ou partie des chenilles. Une partie peut effectivement continuer son activité avant leur hibernation en novembre.



Observation : Les buis ont subi deux attaques en début d'été laissant peu de temps à la végétation pour se reprendre. Malgré une absence de captures en pleine été, la végétation n'a pas repris.

Photo 4 : attaque de la pyrale du buis- Ajaccio, 16 sept. 2019

Un réseau de 3 sites de piégeage est suivi en milieu horticole par la Fredon, dans le cadre du programme européen **ALIEM** piloté par l'OEC. Les premiers papillons ont été capturés le 12 juin à Ajaccio. Deux générations ont été identifiées jusqu'à fin juillet. Les captures sont restées quasi-nulles au mois d'août pour reprendre en septembre.

Le graphique ci-dessous décrit les 3 pics de vol de cette pyrale pour 2019.

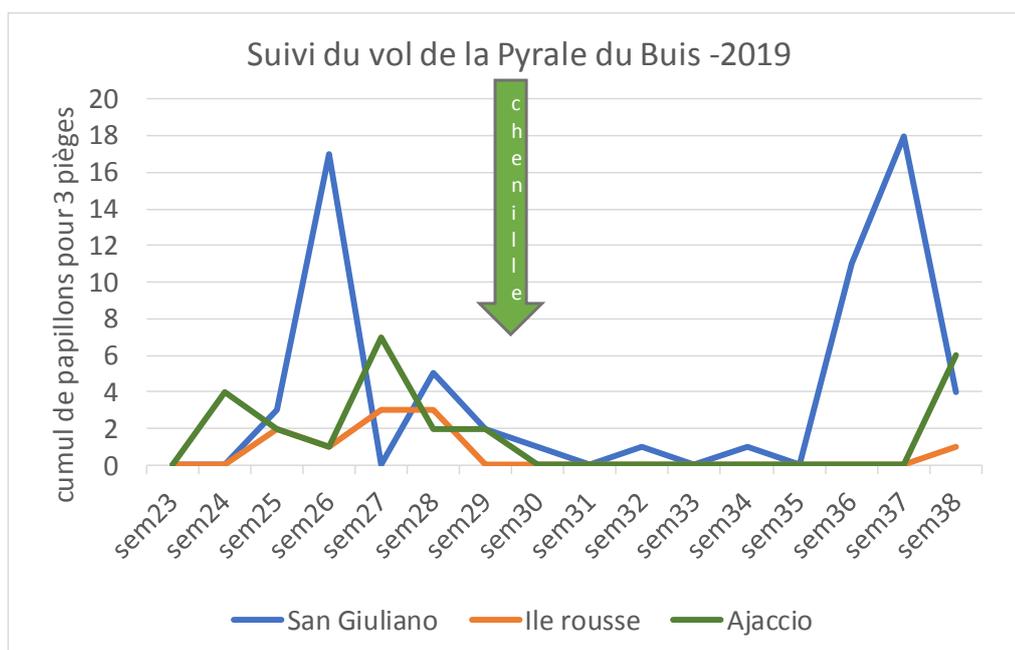


Figure 2 : Réseau de piégeage de la pyrale du buis en Corse – financement ALIEM /OEC 2019

Evaluation du risque : On assiste au début d'une troisième génération ; le risque est **de nouveau élevé** en présence de dégâts constatés en début de saison.

Gestion du risque : Sur de simple buis, il est possible d'enlever les jeunes chenilles à la main. Une intervention dirigée sur la pyrale à l'aide d'un produit de biocontrôle est possible et efficace, le piégeage permet de mieux positionner l'intervention, il faut attendre 2 semaines après la première capture de façon à toucher les premières larves.

- **Le thrips de l’Aloe – *Hercinothrips dimidiatus***



Un nouveau thrips a été identifié il y a un an sur des *Aloe arborescens* en bord de mer à Ajaccio mais également sur le littoral d’Ile Rousse et à Bastia. (Voir BSV JEVI CORSE n°5-2018 sur le site de la Fredon, CRA Corse ou de la DRAAF). Cet insecte piqueur-suceur provoque des rougeurs sur les feuilles qui se dessèchent ensuite.

Photo 5 : dégâts sur feuilles d’Aloe dus à *Hercinothrips dimidiatus*

Observation : Après un été très chaud, les dégâts de rougissement et de dessèchement du feuillage sont bien visibles. Les insectes sont visibles, mais discrets à la base des jeunes feuilles encore saines. Les ponctuations noir brillant correspondent aux excréments des larves qui piquent dans l’épiderme des feuilles.



Analyse du risque : Le risque de contamination et de dispersion est élevé car les adultes (très faible taille : 2 mn) migrent sur les feuilles saines et vont passer l’hiver au cœur des plantes hôtes.

Photo 6 : présence de larves jaunes et de leurs déjections noires



Photo 7 : forme adulte du thrips

Gestion du risque : Un nettoyage rapide des plantes infestées permet de limiter la population d’insecte (adultes et larves avant l’hiver). Un seul produit est homologué UAB sur la base E-Phy de l’ ANSES et doit être appliqué par un jardinier certifié.

Sur de jeunes plants peu atteints, l’application d’un jet d’eau peut gêner l’installation de cet insecte adapté aux environnements chauds et secs.

PALMIER

- **Charançon rouge du palmier – *Rhynchophorus ferrugineus***

Le nouvel arrêté du 25 juin 2019, relatif à la lutte contre *Rhynchophorus ferrugineus* (olivier) a été publié au journal officiel ce 2 juillet. Il remplace l’arrêté du 21 juillet 2010.

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038712163&categorieLien=id>



Observation : Le suivi du vol du CRP se poursuit en 2019 sur le site de Cargèse et dans le cadre du réseau de piégeage mis en place par la commune d’Ajaccio sur tout son territoire depuis 2017.

Photo 8 : Comptage des charançons rouges du palmier

A **Cargèse**, après un début de vol tardif et faible le niveau de captures des CRP est plus élevé qu'en 2018. On peut noter fin août une reprise des vols avec un taux important des femelles à la recherche de nouveaux sites de ponte.

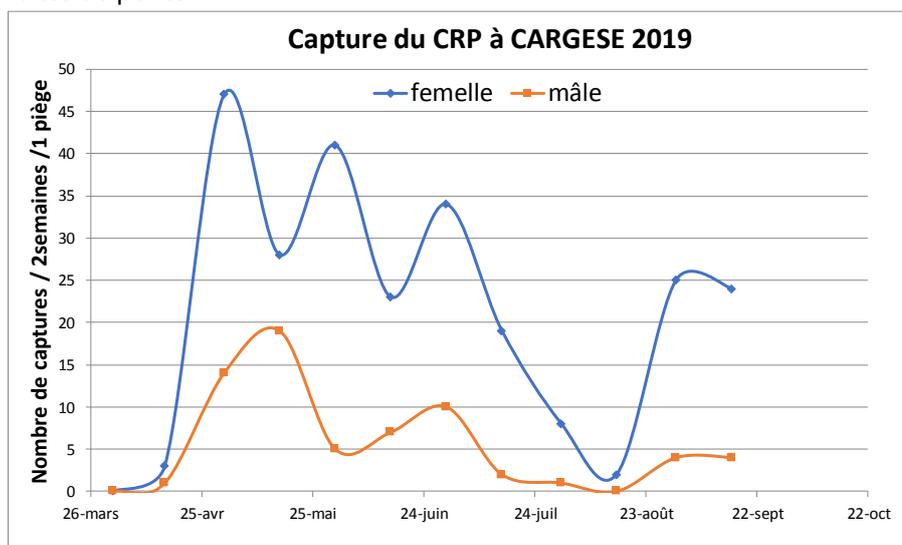


Figure 3 : Capture des CRP à Cargèse -comparaison de 3 années



A la demande de la ville d'Ajaccio, la Fredon a positionné 200 pièges pour capturer les charançons rouges du palmier dans une démarche de lutte intégrée en accompagnement d'un assainissement des palmiers et des interventions de protection préventive.

Plusieurs modalités de piégeage sont comparées au sein de 20 spots de 10 pièges répartis sur toute la ville. La phéromone utilisée a reçu une AMM provisoire.

Photo 9 : Piège à entonnoir dit « chinois »

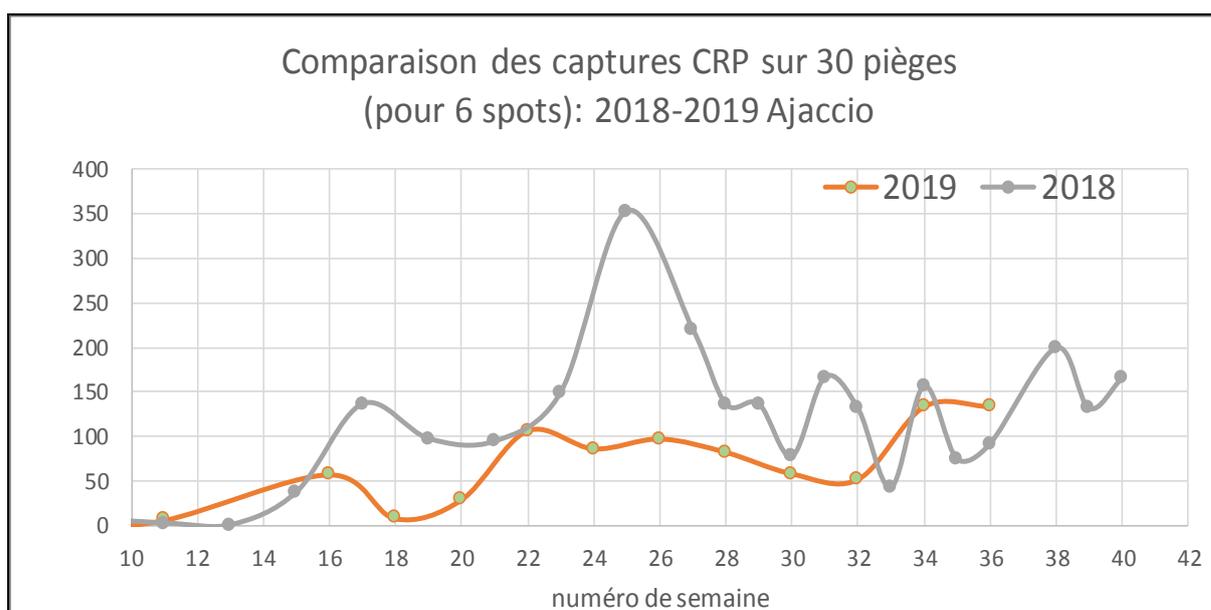


Figure 4 : Réseau de capture des CRP à Ajaccio

Evaluation du risque : Après une baisse des captures habituelle en été, les captures sont en hausse en septembre. Le risque de contamination est toujours élevé ; on aborde en effet la période la plus active pour le CRP. En effet, au cours de ces dernières années avec un climat plus doux en automne, les vols sont encore très actifs jusqu'à fin novembre.

Gestion du risque : Il est préférable de limiter la taille des palmiers pour ne pas les rendre appétant pour les CRP.

Le **nouvel arrêté** décrit le principe d'une lutte obligatoire contre ce charançon avec intervention si nécessaire d'opérateurs agréés, formés spécifiquement sur ce nuisible réglementé. Actuellement, 2 produits de biocontrôle sont homologués pour la lutte contre le CRP.

- **Le *Strelitzia reginae* : nouvel hôte du Charançon Rouge du Palmier**



Cette plante bien connue sous le nom d'oiseau de feu ou oiseau de paradis ne fait pas partie de la famille des Arecacées, reconnue sensible aux attaques du charançon rouge du palmier.

Suite à un signalement d'un propriétaire d'un massif de Strelitzia près d'Ajaccio, la Fredon a pu procéder à un prélèvement de quelques insectes adultes et de larves permettant à l'ANSES d'identifier formellement ce ravageur bien connu dans la région pour dégrader les palmiers Phoenix depuis 2015.

Observations : Au cours de l'été, les feuilles d'un plant de strelitzia de grande envergure ont présentés des flétrissements, la base des feuilles étant nécrosée. Des découpes typiques de l'activité des larves sont visibles sur la base des feuilles.



Photo 10 : Les tiges de strelitzia dégradées à leur base



Les racines du plant ont été dégagées à la recherche de l'insecte.

Un cocon contenant un adulte du CRP vivant a ainsi été retiré ainsi qu'un adulte qui s'enfonçait dans le sol. Trois autres larves ont été récupérées.

Photo 11 : Vue des racines du plant atteint par le CRP

On notera cependant que les racines ne sont pas du tout altérées par la présence de ce foyer de CRP.

Le cocon contenant le CRP est construit de la même façon qu'un cocon issu d'un palmier de type Phoenix, c'est-à-dire avec des filaments de végétaux enroulés perpendiculairement à l'axe du cocon. Cependant la matière utilisée est de couleur plus sombre avec des fibres noires, la texture est plus humide.

Très peu de larves ont été trouvées, au sein de cette touffe de strelitzia, une larve déformée laisse penser que l'évolution de ces larves ne se fait pas dans de bonnes conditions, l'installation des cocons est rendue difficile par l'absence de fibre suffisamment épaisse pour installer le cocon.



Photo 13 : Une larve du CRP au creux d'une feuille

Photo 12 : Un cocon ouvert avec adulte du CRP vivant -12-09-19

Evaluation du risque : Le risque de développement des attaques du CRP sur le Strelitzia reste **plutôt faible** d'une façon générale. Il faut cumuler plusieurs facteurs de risque comme la présence de palmier contaminant à proximité, ce qui a été le cas il y a 2 à 3 ans dans le jardin de ce propriétaire et dans cette commune qui a perdu la majorité de ses palmiers.

De plus, le plant de strelitzia était particulièrement imposant avec 60 fleurs lors de la saison 2018, ce qui permet aux charançons de trouver un refuge et une protection climatique à la base de cette souche.



Les charançons récupérés dans ce foyer ont donc fait au moins un cycle biologique, ils présentent une taille plus réduite que ceux piégés actuellement à proximité des palmiers comme le montre la photo ci-contre.

Photo 14 : A droite deux CRP trouvés sur Strelitzia comparé à un individu capturé en piège à Ajaccio

Gestion du risque : La surveillance des plants de Strelitzia de volume important est conseillée en retenant un critère de flétrissement de feuilles (sans forcément brunissement du limbe). Une intervention avec le produit de biocontrôle accessible aux particuliers devrait permettre de gérer l'infestation de ce nouveau ravageur du strelitzia.

PREVISION METEO (Source Météo France)

	Lundi 30 sept.	Mardi 1 ^{er} octobre	Mercredi 2 octobre	Jeudi 3 octobre	Vendredi 4 octobre	Samedi 5 octobre	Dimanche 6 octobre
Haute Corse/ Corse du Sud							
	Temps ensoleillé ; vent de Sud-Ouest assez fort sur la côte occidentale	Soleil radieux avec quelques passages nuageux.	Temps variable avec risque d'averses en milieu de journée ; amélioration en fin de journée	Beau temps	Beau temps sec et bien ensoleillé		Temps ensoleillé

Pour la période du vendredi 4 au samedi 5 octobre, l'indice de confiance de la prévision est de 3 sur 5. Pour la période du dimanche et lundi 7 octobre, l'indice de confiance est de 2 sur 5.

LIENS UTILES

- **PROTECTION DES INSECTES POLLINISATEURS : Les abeilles butinent, protégeons les !** La note nationale Abeilles et Pollinisateurs reprend les précautions à adopter pour protéger ces insectes indispensables à la pollinisation : Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.

- **PRODUITS DE BIOCONTROLE** : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :
 - les macro-organismes ;
 - et les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale.

Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures. Cette liste est périodiquement mise à jour.

- **AMBROISIES, des adventices envahissantes qui nuisent à la santé** : L'ambroisie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante invasive dont le pollen est particulièrement allergisant. Il s'agit d'une adventice favorisée par la mise à nu du sol qui peut se multiplier dans les cultures mais également dans les terrains abandonnés, les friches, le long des routes, des voies ferrées, des vergers.... Depuis plusieurs années, d'autres espèces du même genre, originaires du continent américain et présentes en Europe, sont également en expansion. Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent favoriser leur expansion, voire entraîner de fortes pullulations locales. Ces phénomènes peuvent avoir un impact sur les rendements des cultures et constituent également les phases initiales d'une implantation durable de ces plantes.

En Corse, plusieurs petites localités d'*A. artemisiifolia* sont recensées et toutes font l'objet d'action de gestion (arrachages manuels) et de suivis par le Conservatoire Botanique National de Corse et ses collaborateurs. Jusqu'ici ce taxon a été observé sur les communes de Bocognano, Peri, Pruno, Pietralba, Propriano et Fozzano.

Pour mieux connaître ces adventices et éviter leur extension, les stratégies de lutte adaptées aux types de cultures et aux différents niveaux de présence de l'adventice sont présentées dans la note nationale Ambroisie.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

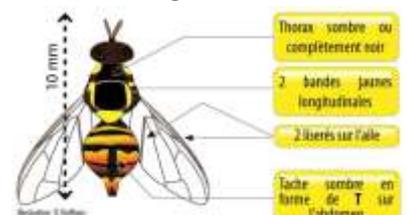
Bractocera dorsalis

Bactrocera dorsalis est une mouche des fruits tropicale, appelée communément «mouche orientale des fruits» qui affectionne les climats chauds et humides. Détectée pour la première fois en 2003 dans l'Est de l'Afrique, *B. dorsalis* a colonisé neuf pays en un an et au total 22 pays en sept ans. Elle est présente à la Réunion où elle cause d'importants dégâts sur les cultures locales. Elle a été signalée pour la première fois en verger en Europe en 2018, dans la région de Campanie dans le Sud de l'Italie. **Cette situation doit nous conduire à être très vigilant et pouvoir détecter très précocement son apparition si besoin.**

Les dégâts sont occasionnés par les larves qui se nourrissent de la pulpe du fruit provoquant alors un affaissement des tissus, des coulures et des lésions sur le fruit. Celui-ci a tendance à mûrir plus vite et à chuter précocement. Ces dégâts sont également une porte d'entrée aux bioagresseurs secondaires comme les pourritures et les drosophiles. Les fruits sont alors non commercialisables. Extrêmement polyphage elle s'attaque à plus de 300 plantes hôtes, plantes cultivées et sauvages, légumières ou fruitières. Les fruits les plus attaqués sont l'[avocat](#), la [mangue](#) et la [papaye](#) mais l'espèce s'en prend aussi au [citron](#), [goyave](#), [banane](#), [nèfle du Japon](#), [tomate](#), [cerise de Cayenne](#), [fruit de la passion](#), [kaki](#), [ananas](#), [pêche](#), [poire](#), [abricot](#), [figue](#) et [café](#). **Les légumes concernés sont notamment les tomates, poivrons, melons et courges.**

Comme les autres mouches de cette famille, elle a un cycle de vie très court et une fécondité élevée. La femelle peut pondre entre 800 à 1 500 œufs durant sa vie à raison d'une vingtaine par jour.

Cf fiche de reconnaissance ANSES en cliquant sur le lien ci-dessous.



Xylella fastidiosa

Xylella fastidiosa peut affecter de nombreux végétaux, oliviers, Prunus (pêchers, amandiers), laurier rose, vigne, agrumes, caféiers, chênes,... Les dépérissements provoqués par la maladie peuvent avoir des répercussions économiques de grande ampleur.

La bactérie est transmise et dispersée par des insectes vecteurs, en particulier les cercopes et les cicadelles, qui se nourrissent de la sève des plantes. La circulation et la plantation de plants contaminés, y compris de végétaux d'ornement, représentent un risque important de dissémination.

En région PACA, début septembre, deux oliviers d'ornement ont été identifiés contaminés à Antibes et Menton, le second par la bactérie *Xylella Fastidiosa Pauca*. Ces oliviers étaient situés en zone infectée.

A ce jour, outre la France et l'Italie, l'Espagne continentale, les Baléares, et le Portugal ont également déclaré des foyers. Toutes les sous-espèces de *Xylella fastidiosa*, *multiplex*, *pauca* et *fastidiosa* sont concernées. En Corse, seule la sous-espèce *X. f. multiplex* a été identifiée.

Suite à la décision communautaire du 14 décembre 2017, toute la Corse est passée en zone d'enrayement : ce texte valide la mise en place d'une stratégie d'enrayement de la maladie en Corse et introduit des mesures supplémentaires visant à encadrer la circulation dans l'Union Européenne de certaines espèces végétales sensibles à plusieurs sous espèces de la bactérie, ceci afin de renforcer les garanties sanitaires sur le risque lié aux mouvements des végétaux.

La liste des espèces hôtes sensibles à la subsp *multiplex* sont disponibles sur le site :

<http://draaf.corse.agriculture.gouv.fr/Xylella-fastidiosa>"

Pour plus d'informations pour la reconnaissance des symptômes, les vecteurs potentiels, cliquez sur les liens suivants :

<https://www.anses.fr/fr/system/files/VEG-Fi-XylellaFastidiosa.pdf>

<http://agriculture.gouv.fr/xylella-fastidiosa-une-bacterie-nuisible-pour-les-vegetaux>

Pour tout signalement de suspicion de symptômes contacter le  : **0800 873 699**, joignable du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30, et le vendredi de 8h30 à 16h30.

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.